

A l'attention des clubs pratiquant FFTB

« Minimas » montée de filière

Dans les catégories citées dans les tableaux ci-après, le nombre de sélectionnés à la finale est égal aux nombres d'inscrits en début de saison.

Pour ces catégories, et dans les filières mentionnées, une note « minimale » a été validée par le comité directeur pour obliger les athlètes à monter de filière l'année suivante lorsqu'ils terminent sur le podium. Si cette note minimale n'est pas atteinte lors de la finale, le club pourra décider de laisser les athlètes dans la même filière que cette saison.

Cette note est la moyenne, sur les 3 dernières finales (2017, 2018, 2019), des notes obtenues par les athlètes arrivés 3^{ème} (c'est-à-dire les derniers obligés de monter de filière).

Filière N3 (pour monter en N2)

Catégorie	3 ^{ème} 2017 /60	3 ^{ème} 2018 /60	3 ^{ème} 2019 /60	MINIMA PROPOSE /60	MINIMA PROPOSE /20
MJun	25,4	19,4	17,71	20,84	6,95
MSen		13,55	10,84	12,20	4,06

Filière N2 (pour monter en N1)

Catégorie	3 ^{ème} 2017 /60	3 ^{ème} 2018 /60	3 ^{ème} 2019 /60	MINIMA PROPOSE /60	MINIMA PROPOSE /20
Masc Benjamin	40	35,4	40,9	38,77	12,92
Masc Minime	38,4	40,8	29,2	36,13	12,04

Catégorie	3 ^{ème} 2017 /300	3 ^{ème} 2018 /300	3 ^{ème} 2019 /300	MINIMA PROPOSE /300	MINIMA PROPOSE /100
Duo Benjamin	208	223	208	213	71
Equipe Benjamine	169,2	176	173	172,73	57,58